

Mémoire sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur nord).

Les membres de la commission sont Mme Gisèle Gallichan présidente, M. John Haemmerli commissaire.

Ce mémoire est présenté par Thérèse Fortin Carrier citoyenne dans la MRC de l'Assomption.

Madame Gallichan, Monsieur Haemmerli,

Mon intérêt porté sur le projet consiste à vouloir améliorer ma qualité de vie. J'essaie de croire qu'il n'y a pas qu'une apparence de démocratie pour le citoyen en participant à cet exercice. Pouvons-nous vous aider à atteindre l'objectif du développement durable ?

Ce projet est disproportionné. C'est monstrueux, colossal, éléphantique et démesuré voilà les qualificatifs qui me viennent à l'esprit. Je ne puis croire que l'on parle d'enfouissement quand les ordures s'empileront sur une hauteur de 55 m (180 pieds) au-dessus du terrain naturel. La superficie serait de 158 hectares pratiquement la grandeur de Charlemagne. Le garde-manger des goélands lui contiendra 40 millions de mètres cubes de déchets de toutes sortes et c'est sans compter les 15 millions déjà accumulés. Les problèmes occasionnés par ce dépotoir seront sûrement du même ordre soit géant, monumental et titanesque.

Ce site est entouré de secteurs de différentes villes (Terrebonne , Repentigny, Mascouche) qui n'ont pas terminé leurs développements et pratiquement devant le Centre Hospitalier Pierre Le Gardeur qui ouvrira ses portes en 2004. Il me semble que santé ça ne rime pas avec déchets et en ayant un giga dépotoir comme voisin notre futur hôpital ne sera pas avantagé. Il serait indécent d'autoriser l'agrandissement de ce site.

La hauteur, il n'y a pas à dire, c'est comme les banquises ce qui dépasse devient un indicateur qui nous avise que le véritable danger se trouve dessous.

Mais parlons auparavant des problèmes du dessus. La pollution visuelle qui émergera du sol balayera plus facilement ses contaminants et ses odeurs du haut de son famineux podium. Puis plus tard s'ajouteront les bio-gaz multiplié par l'immensité de ce site. Selon Marcel Bélanger toxicologue pour le ministère de la Santé et des Services Sociaux, l'exposition au bio gaz peut rendre malade et favoriser l'apparition de symptômes tel qu'augmentation de la tension artérielle, modification de l'encéphalogramme, problèmes du système digestif, troubles de sommeil etc. De plus il nous a mis en garde contre le

danger d'accoutumance aux composés soufrés, les gaz qui sentent les œufs pourris. Il importe dit M.Bélanger d'avoir un seuil acceptable, barème qui tiendrait compte de la durée et de la fréquence d'exposition, de même que de la concentration dans l'air.

Aucune étude fournie (pourtant importante) pour le moment par le promoteur sur les dioxines et les furannes qui pourraient s'échapper des capteurs de gaz! Mme Gallichan en a suggéré une en complément de réponse à BFI et au ministère de l'environnement.

Passons aux goélands, ces rats volants du ciel, qui comme pour toutes espèces animales procréation va de pair avec la ration. Dans ce site ce sera gargantuesque et l'explosion démographique deviendra phénoménale. Les colonies près de ce site comptent déjà à tout le moins 120,000 oiseaux de cette espèce. Les inconvénients de ces oiseaux sont les délestages en vol de leurs fientes et croyez en les citoyens ça crotte acide et énormément (abîmant le parement des habitations ainsi que la peinture des automobiles), bien oui on pourrait dire les porcs volants.. De plus ces fientes sont dangereuses pour la santé car elles sont porteuses de salmonelloses et de bactéries, si le site est contaminé les goélands risquent de produire des fientes contaminées (Docteur Casey d'environnement Canada).

La seule solution, selon environnement Canada (Dr Casey) pour ne plus avoir de goélands c'est de couper la source d'approvisionnement. C'est une réponse claire et précise et la seule efficace.

Pour faire suite parlons des odeurs nauséabondes pour les villes et les citoyens qui sont sous l'emprise des vents dominants. Cette parfumerie de rebus n'avantagera pas la vente de nos maisons et *aucune garantie pour l'avenir de ne pas voir nos évaluations dégringoler. Le passé n'est pas garant de l'avenir pour cette prédiction puisque l'envergure de ce site est sans précédent. Le futur ne se voit pas dans une boule de cristal à l'hôtel de ville pour les citoyens inquiets de leur investissement de toute une vie.

- Aucune garantie que ces gaz n'affecteront pas dans quelques décennies les systèmes respiratoires des enfants et des adultes, affectant aussi la flore et la faune et ce dans un rayon assez étendu car nous ignorons beaucoup d'informations sur les matières dangereuses qui seront enfouies et ce malgré les contrôles des promoteurs.
- Personne ne peut garantir la rétention efficace des eaux des matières polluantes, résiduelles et putrescibles dans un site de cette dimension avec une charge de 180 pieds faisant office de pressoir. Je ne suis pas rassurée de la qualité de ces jus empoisonnés. Car il y aura comme ailleurs des déchets à risques qui entreront là bien dissimulés pouvant ainsi éviter les systèmes d'alarme. Pollution pour les cours d'eaux qui recevront ces mixtures liquides (petit ruisseaux existants, Rivières des Milles Iles, fleuve St-Laurent).
- Aucune certitude advenant les immenses coups d'eau que la nature sait si bien nous asperger ne pourront retenir les éléments hautement contaminants qui pourraient se retrouver dans la nappe phréatique, puisque que les promoteurs et les statistiques se basent sur les faibles valeurs des flux d'eau traversant le stockage. Nous connaissons aussi avec les années des périodes de sécheresse de plus en plus longues, les sols glaiseux sont asséchés et soumis en profondeur à des fendillements qui sont autant de petits chemins pour la fuite dans la nature des contaminants. Là encore les paroles rassurantes des promoteurs ne sont pas des garanties.

Je n'ai pas obtenu de *garantie sur des progrès techniques qui permettraient un jour de récupérer sans danger ce qui est récupérable et de se débarrasser définitivement et en toute sécurité de ce qui ne l'est pas. Mme la présidente, M. le commissaire je ne peux devant tous ces manques d'engagements avoir confiance dans ces fossoyeurs de vidanges qui peuvent aligner dans une même phrase le mot pollution et profit. Je préfère ne pas reléguer aux oubliettes le gros bon sens qui s'éveille en chacun de nous plutôt que faire place à la logique marchande et au raisonnement capitaliste.

« Le pas dans ma cour » ne peut nous être attribué car depuis 1968 nous avons largement fait notre part en partageant le voisinage des vidanges dans le site de Lachenaie et d'autres encore plus puisque les problèmes ils les subissent journalièrement (je précise : les citoyens près du site). Je ne désire pas et cela fortement continuer mon abonnement olfactif pour les 25 prochaines années. J'ai appris très jeune que le partage fait aussi plaisir deux fois, quand tu reçois (c'est fait, 35 ans de cadeaux en détritux) maintenant je veux donner (25 ans de rebuts) et je n'attends pas de merci. Je sais pertinemment que personne n'affectionne ce singulier entourage, pour éviter que cette hydre se reproduise encore et encore il faut changer d'approche et vite.

Je crois qu'il faut prendre dès maintenant l'avenue des solutions qui passe par le recyclage, la récupération et la mise en valeur. Nous obtiendrons un succès, si nous mettons le recyclage au cœur de la stratégie du développement économique. La fermeture de ce site d'enfouissement et de bien d'autres fera monter le coût d'élimination des déchets, elle éloignera de nous les voisins indésirables avec leurs cargaisons de vidanges malsaines et toxiques. Cet arrêt favorisera la venue de nouvelles entreprises non polluantes et des techniques de récupération avantageuses pour notre santé et notre environnement.

- Motiver plutôt l'industrie du recyclage en diminuant ses coûts par de généreuses exemptions fiscales.
- Créer des programmes d'éducation complet afin d'appuyer le recyclage auprès des particuliers, des établissements commerciaux et des industries etc.
- Adopter des lois plus mordantes pour les sites d'enfouissement si les terrains se retrouvent contaminés, si il devient évident que la santé des citoyens est touché ainsi que son environnement. Le ministère de l'environnement et son gouvernement devraient tenir compte sévèrement du principe pollueur –payeur.
- Éviter des passoires telles que des amendes remboursables en partie par l'impôt ou par des subventions déguisées. Je suis préoccupée par les déchets qui peuvent parvenir dans ce site(Lachenaie) ou qui sont déjà là en contrevenant aux législations nationales existantes au détriment de l'écologie et de la santé de la population.
- Renforcer les contrôles sur les déchets à risques en attendant la fermeture du site(Lachenaie). Une prévention efficace exige des mesures concrètes revêtant la forme d'une surveillance soutenue de l'application stricte des lois et de l'imposition de sanctions appropriées.
- Assurer nos gouvernants de notre appui, s'ils ont le courage de mettre en place la primauté de la gestion des déchets et leur minimisation. Mais sommes-nous devant un fait accompli ? BFI inc a bien tardé pour faire cette requête (demande d'agrandissement du site de Lachenaie)!

Un politicien disait à la télévision dernièrement, qu'il disait toujours la vérité, mais pas toute. Moi, ma vérité est nue, sans artifice quand je donne une réponse vous reconnaissez votre question. Nietzsche lui disait « qu'un mensonge répété avec le temps devient une vérité » peut-être, mais je crois que c'est de moins en moins vrai, les gens d'aujourd'hui sont plus instruits plus renseignés et savent reconnaître le vrai du faux. Nos élus devraient d'avantage tenir compte des opinions de la population lorsqu'elle est sollicitée et ne pas tableter celles-ci comme ils le font si souvent.

Pour conclure, en gros ce que je retiens de cet exercice c'est le manque de garantie sur les points mentionnés auparavant. Je ne veux pas voir un bail de 25 ans autorisé par le ministre M. André Boisclair à BFI inc pour le site d'enfouissement de Lachenaie. Pas de garantie, rien que ces trois petits mots devraient sonner l'alarme chez les plus téméraires de nos oui-tisses. Les scientifiques d'un commun accord s'accordent à projeter à 100 ans minimum les retombées en majorité ingérables de ces incommensurables sites. Peut-on endosser après une telle déclaration l'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie? Je ne le pense pas. Ayons à l'esprit qu'il y a encore et toujours des accidents écologiques, des situations imprévues et des catastrophes causées par nos choix et par des humains qui possédaient pourtant d'excellentes expertises. « Dans le doute s'abstenir » Le langage environnemental de l'avenir passe par le recyclage, la récupération et sa mise en valeur.

Respectueusement,

Thérèse Fortin Carrier

Copie conforme à
Mme Ginette Giasson
À+ l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement
Édifice Lomer-Gouin
575 rue St-Amable, bureau 2. 10
Québec G1R 6A6

Copie conforme à
Mme Johanne Gélinas,
Commissaire à l'environnement et au développement durable
240 rue Sparks, arrêt 10-1
Ottawa, Ontario
K1A 0G6

Mémoire fourni par : Thérèse Fortin Carrier

xxxxxxxx

Charlemagne

xxxxxxxx